

Appel à tous

Rapport

Cet appel à tous concerne les politiques à l'égard de la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail qui sont appliquées dans les entreprises. Voici un aperçu des questions posées :

- Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?
- Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?
- Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?
- Etc.

Nombre de répondants : 103

Cet appel à tous a été fait entre le 2 et le 12 octobre 2007.



Reproduction, diffusion et distribution, intégrales ou partielles, par quelque procédé que ce soit, interdites sans l'autorisation de l'Ordre des CRHA et des CRIA du Québec.

Le résumé et les réponses à l'appel à tous, telles que transmises, ne sauraient exprimer en aucun cas l'opinion de l'ORHRI. De plus, il ne s'agit ni d'un avis juridique ni d'un quelconque conseil.

Publié en version électronique en novembre 2007.

1200, avenue McGill College
Bureau 1400
Montréal (Québec) H4B 2G7
(514) 879-1636 - info@orhri.org

Un peu moins des deux tiers (64,08 %) des entreprises sondées ont déjà établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail et 56,82 % de celles qui n'en possèdent pas projettent de se doter d'une telle politique.

Portée de la politique

Dans 88,10 % des organisations qui l'ont déjà instaurée, cette politique a une portée générale; elle s'adresse donc à l'ensemble des employés plutôt qu'à une catégorie d'entre eux seulement. Et dans 34,94 % des cas, elle s'applique en tout temps, soit pendant les heures de travail ainsi que lors d'activités exigées par la fonction et d'activités sociales défrayées par l'organisation. Près des trois quarts des entreprises (74,39 %) appliquent cette politique en tous lieux (véhicules, restaurants, etc.).

Un peu plus des trois quarts (76,47 %) des politiques sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail offrent des solutions à l'employé qui souffre d'une dépendance à la drogue ou à l'alcool. Enfin, la majorité (69,62 %) de ces politiques énoncent clairement que la violation d'une disposition de la politique sera sanctionnée par une mesure disciplinaire allant du simple avertissement au congédiement.

Compilation des résultats – Nombre de répondants

1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?

Oui	66	64,08 %
Non	37	35,92 %
Nombre de répondants	103	

1.1) Sinon, prévoyez-vous en instaurer une?

Oui	25	56,82 %
Non	19	43,18 %
Nombre de répondants	44	

2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?

Portée restreinte	10	11,90 %
Portée générale	74	88,10 %
Nombre de répondants	84	

3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?

Oui	29	34,94 %
Non	54	65,06 %
Nombre de répondants	83	

4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?

Oui	61	74,39 %
Non	21	25,61 %
Nombre de répondants	82	

5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?

Oui	65	76,47 %
Non	20	23,53 %
Nombre de répondants	85	

Compilation des résultats – Nombre de répondants

6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?

Oui	55	69,62 %
Non	24	30,38 %
Nombre de répondants	79	

- 6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

- 6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

- 6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

Taille de l'entreprise

Moins de 100 employés	19	20,43 %
101 à 500 employés	47	50,54 %
501 à 1000 employés	15	16,13 %
1001 à 5000 employés	7	7,53 %
5001 employés et plus	5	5,38 %
Nombre de répondants	93	

Compilation des résultats – Nombre de répondants

Secteur d'activité

Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2	2,20 %
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	2	2,20 %
Services publics	4	4,40 %
Construction	1	1,10 %
Fabrication	32	35,16 %
Commerce de gros	2	2,20 %
Commerce de détail	3	3,30 %
Transport et entreposage	4	4,40 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	1	1,10 %
Finance et assurances	4	4,40 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	3	3,30 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	12	13,19 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	0	0,00 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	0	0,00 %
Services d'enseignement	0	0,00 %
Soins de santé et assistance sociale	0	0,00 %
Arts, spectacles et loisirs	1	1,10 %
Hébergement et services de restauration	2	2,20 %
Autres services, sauf les administrations publiques	4	4,40 %
Administrations publiques	9	9,89 %
Organisme sans but lucratif	4	4,40 %
Syndicat	1	1,10 %
Nombre de répondants	91	

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p> <p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p> <p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p> <p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p> <p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p> <p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p> <p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>Moins de 100 employés (19 répondants)</p>
	<p>1 -</p> <p>1. Oui</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>2 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
	<p>3 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services immobiliers et services de location et de location à bail</p>
	<p>4 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Avis écrit</p> <p>6.2 Suspension 3 jours</p> <p>6.3 Congédiement</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
<p>5 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>	

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p> <p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p> <p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p> <p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p>	<p>6 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Mesure disciplinaire sans solde de 1 jour pour la première offense</p> <p>6.2 Si l'employé n'a pas d'historique, 3 jours sans solde</p> <p>6.3 Pourrait être 5 jours sans solde ou plus (peut être 10 jours ou 20 jours ou thérapie payée par la compagnie. Tout dépend de l'employé s'il n'a pas d'historique de consommation connue.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p> <p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p> <p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p>	<p>7 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Avis verbal</p> <p>6.2 Avis écrit ou suspension selon le cas</p> <p>6.3 Suspension ou congédiement selon le cas</p> <p>7. Nous avons un PAE qui peut aider ces personnes à trouver l'aide nécessaire pour résoudre leur problème.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>8 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Suspension</p> <p>6.2 Congédiement</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>9 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée restreinte</p> <p>3. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Avertissement verbal</p> <p>6.2 Avertissement écrit</p> <p>6.3 Suspension/congédiement</p> <p>7. Bien sûr, le tout dépend de la situation. Si l'employé fautif a pu mettre en péril la sécurité ou la vie de collègues ou autres personnes, les sanctions seront graduées plus sévèrement.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p> <p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p> <p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p> <p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p> <p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p>	<p>10 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 La gradation des mesures disciplinaires et on doit tenir compte également du contexte du geste posé et du dossier disciplinaire de l'employé.</p> <p>7. Comme nous sommes dans un milieu qui favorise les événements d'ordre social c'est-à-dire soirées de première, soirées bénéfice, cocktail, relations publiques, nous avons dû nous assurer de garder un aspect de raisonabilité et de responsabilité de la part des employés. Donc, chaque situation problématique se doit d'être analysée.</p> <p>Secteur d'activité : Arts, spectacles et loisirs</p>
<p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p>	<p>11 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
<p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>12 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Note: chaque cas sera un cas d'espèce! Nous n'avons donc pas établi de niveaux de mesure disciplinaire.</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
	<p>13 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>14 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p> <p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p> <p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p>	<p>15 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 La journée même sans solde</p> <p>6.2 Trois jours sans solde</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p> <p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p> <p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p>	<p>16 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Avertissement</p> <p>6.2 Suspension</p> <p>6.3 Congédiement</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>17 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Avertissement écrit</p> <p>6.2 Suspension</p> <p>6.3 Congédiement</p> <p>7. Très préoccupant</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>18 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Avertissement</p> <p>6.2 Suspension</p> <p>6.3 Suspension prolongée si l'employé fait des efforts pour s'en sortir. Renvoi si aucune volonté démontrée.</p> <p>7. Programme d'aide aux employés et suivi administratif.</p> <p>Secteur d'activité : Syndicat</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p> <p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p> <p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p>	<p>19 -</p>	<p>1. Non</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>101 à 500 employés (47 répondants)</p>		
<p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p> <p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p> <p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p> <p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p>	<p>20 -</p>	<p>1. Non</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Avertissement verbal et écrit</p> <p>6.2 Avertissement verbal et écrit</p> <p>6.3 Suspension (de 1 à 3 jours dépendant de la séniorité de l'employé) avec avertissement que le 4^e sera la fin d'emploi.</p> <p>7. Veuillez noter que selon la sévérité de la situation, nous pouvons appliquer d'autres mesures telles que congé forcé et traitement à suivre.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>21 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Suspension d'un jour payé</p> <p>6.2 Suspension 3 jours sans solde</p> <p>6.3 Congédiement</p> <p>7. La réponse à la question précédente concerne les employés en général; par contre, celle de la production est beaucoup plus restrictive et selon le cas peut aller au congédiement immédiat au premier manquement puisqu'il y a une grosse notion de sécurité au travail (conduite de chariot élévateur, travail avec des produits chimiques dangereux...).</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>22 -</p>	<p>1. Non</p> <p>1.1 Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p> <p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p> <p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p>	<p>23 -</p> <p>1. Oui 2. Portée générale 3. Non 4. Oui 5. Oui 6. Non Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p>	<p>24 -</p> <p>1. Non 6. Non Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
<p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p>	<p>25 -</p> <p>1. Non 1.1 Oui Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
<p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p>	<p>26 -</p> <p>1. Oui 2. Portée générale 3. Oui 4. Oui 5. Oui 6. Non Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>27 -</p> <p>1. Oui 2. Portée générale 3. Non 4. Non 5. Oui 6. Non Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
	<p>28 -</p> <p>1. Non 1.1 Non Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
	<p>29 -</p> <p>1. Oui 2. Portée générale 3. Oui 4. Oui 5. Non 6. Oui 6.1 Selon la nature et la gravité de l'acte Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>30 -</p> <p>1. Non 1.1 Non Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p> <p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p> <p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p> <p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p>	<p>31 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Avis écrit</p> <p>6.2 Avis écrit avec suspension</p> <p>6.3 Congédiement</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p> <p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p>	<p>32 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Avertissement écrit</p> <p>6.2 Suspension</p> <p>6.3 Congédiement</p> <p>Secteur d'activité : Services immobiliers et services de location et de location à bail</p>
<p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>33 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée restreinte</p> <p>3. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Avis verbal et employé doit retourner chez lui s'il se présente au travail en ayant consommé. Présentation du programme d'aide aux employés.</p> <p>6.2 Avis écrit au dossier. Incitation à faire appel au programme d'aide offert par l'assurance groupe.</p> <p>6.3 Suspension et dernier avertissement avant le congédiement.</p> <p>7. Si l'employé choisit un programme d'aide, nous assurons un suivi avec l'employé.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>34 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p>	35 -	<p>1. Non</p> <p>1.1 Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p> <p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p> <p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p> <p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p>	36 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Obligation de subir avec succès des traitements</p> <p>Après 3 récidives : congédiement</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
<p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p>	37 -	<p>1. Non</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée restreinte</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
<p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p>	38 -	<p>1. Non</p> <p>1.1 Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>Secteur d'activité</p>	39 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
	40 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	41 -	<p>1. Non</p> <p>1.1 Non</p> <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p>	<p>42 -</p> <p>1. Non 1.1 Oui Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p>	<p>43 -</p> <p>1. Non Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
<p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p>	<p>44 -</p> <p>1. Oui 2. Portée générale 3. Non 4. Non 5. Oui 6. Oui Secteur d'activité : Commerce de gros</p>
<p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p>	
<p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p>	
<p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p>	
<p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p> <p>Secteur d'activité</p>	
	<p>45 -</p> <p>1. Oui 1.1 Non 2. Portée générale 3. Oui 4. Oui 5. Oui 6. Non 7. Il est seulement indiqué que des mesures disciplinaires peuvent sanctionner l'usage, vente ou distribution de drogues illicites. Le renvoi n'est pas mentionné, mais peut sûrement faire partie des mesures disciplinaires... Cette partie n'est pas claire. Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>46 -</p> <p>1. Oui 2. Portée générale 3. Non 4. Oui 5. Oui 6. Non 7. C'est tolérance zéro. Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>47 -</p> <p>1. Oui 2. Portée restreinte 3. Non 4. Oui 5. Oui 6. Oui 6.1 Tolérance zéro, congédiement 7. Si la consommation résulte d'une dépendance et que le salarié désire s'en sortir, il est référé au PAE et il est réintégré avec une entente de dernière chance. Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p> <p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p> <p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p>	<p>48 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Suspension</p> <p>6.2 Renvoi</p> <p>Secteur d'activité : Hébergement et services de restauration</p>
<p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p> <p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p> <p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p>	<p>49 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Avis verbal</p> <p>6.2 Avis écrit</p> <p>6.3 Congédiement</p> <p>7. Il est évident, que lorsqu'un employé semble présenter un problème de consommation, il sera référé au programme d'aide aux employés. Dans l'optique où ce dernier ne semble pas coopérer, le congédiement pourra être envisagé.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>50 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Industrie de l'information et industrie culturelle</p>
	<p>51 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée restreinte</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Avertissement écrit</p> <p>6.2 Suspension</p> <p>6.3 Congédiement</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>52 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p> <p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p> <p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p>	<p>53 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>
<p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p> <p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p> <p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p> <p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>54 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 À déterminer mais on pense à tolérance zéro donc congédiement.</p> <p>7. Plan de désintoxication avec PAE et contrat pour retour au travail sobre</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>55 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Suspension</p> <p>6.2 Mesure plus sévère pouvant aller jusqu'au congédiement</p> <p>6.3 Mesure plus sévère pouvant aller jusqu'au congédiement</p> <p>Secteur d'activité : Construction</p>
	<p>56 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
	<p>57 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p> <p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p> <p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p>	<p>58 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p> <p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p> <p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p> <p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>59 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 De la dernière chance, congédiement si pas de changement de comportement.</p> <p>6.2 Congédiement</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>60 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Mesures disciplinaires ou administratives raisonnables; ceci sous-tend donc qu'il y a gradation dans les sanctions.</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de gros</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>61 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Suspension et/ou congédiement</p> <p>6.2 Suspension et/ou congédiement</p> <p>Secteur d'activité : Services immobiliers et services de location et de location à bail</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>62 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p> <p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p> <p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p> <p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p>	<p>63 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Au 1^{er} manquement, 3 jours de suspension sans salaire</p> <p>6.2 Au 2^e manquement, 5 jours de suspension sans salaire</p> <p>6.3 Congédiement</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p> <p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p>	<p>64 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Suspension 3 jours</p> <p>6.2 Suspension 5 jours</p> <p>6.3 Congédiement</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
<p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>65 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Avertissement verbal.</p> <p>6.2 Avertissement écrit avec possibilité de suspension.</p> <p>6.3 Suspension ou congédiement selon la gravité de la faute.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>66 -</p>	<p>1. Non</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Avis disciplinaire écrit</p> <p>6.2 1 journée sans solde</p> <p>6.3 Variable : de l'avis final au congédiement.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p> <p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p> <p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p> <p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p> <p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p> <p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p> <p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>501 à 1000 employés (15 répondants)</p> <hr/> <p>67 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée restreinte</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Congédiement</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p> <hr/> <p>68 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p> <hr/> <p>69 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Avertissement et offre de programme d'aide</p> <p>6.2 Suspension et offre de programme d'aide</p> <p>6.3 Fin d'emploi</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p> <hr/> <p>70 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée restreinte</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p> <hr/> <p>71 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Le renvoi - tolérance zéro</p> <p>Secteur d'activité : Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz</p> <hr/> <p>72 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p> <p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p> <p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p>	<p>73 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Suspension</p> <p>6.2 Gradation disciplinaire</p> <p>6.3 Gradation disciplinaire</p>
<p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p> <p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p> <p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p>	<p>74 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 suspension</p> <p>6.2 congédiement</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>75 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Non</p> <p>7. Nous avons des informations à ce sujet dans notre code d'éthique, mais de façon générale.</p> <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
	<p>76 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Non</p>
	<p>77 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>78 -</p> <p>1. Oui</p> <p>3. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Avis disciplinaire, rencontre avec un représentant syndical et l'employé.</p> <p>6.2 Suspension avec invitation à communiquer avec le programme d'aide aux employés, rencontre avec un représentant syndical et l'employé.</p> <p>6.3 Suspension plus lourde pouvant mener au renvoi.</p> <p>7. Même procédé disciplinaire concernant l'alcool et la drogue.</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p> <p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p> <p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p>	<p>79 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
<p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p> <p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p> <p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p> <p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p>	<p>80 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Les mesures ne sont pas systématiquement définies.</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>81 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Sanction en fonction du manquement</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>1001 à 5000 employés (7 répondants)</p>
	<p>82 -</p> <p>1. Non</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Avertissement</p> <p>6.2 Avertissement avec suivi et aide si nécessaire</p> <p>6.3 De l'aide obligatoire et suivi et sanction avec le congédiement...</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
	<p>83 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Congédiement</p> <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p>	84 -	<p>1. Non</p> <p>1.1 Non</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
<p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p> <p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p> <p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p> <p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p>	85 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Nous offrons de l'aide.</p> <p>6.2 Gradation des sanctions.</p> <p>6.3 Nous essayons d'offrir de l'aide si 2e récidive, renvoi immédiat.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p>	86 -	<p>1. Non</p> <p>1.1 Non</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>
<p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p> <p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p> <p>Secteur d'activité</p>	87 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Suspension</p> <p>6.2 Congédiement</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>
	88 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Suspension de quelques jours</p> <p>6.2 Suspension de quelques jours de plus que ceux mentionnés ci-dessus</p> <p>6.3 Entente de dernière chance</p> <p>Secteur d'activité : Hébergement et services de restauration</p>
	5001 employés et plus (5 répondants)	
	89 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p> <p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p> <p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p>	<p>90 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée restreinte</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>
<p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p> <p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p>	<p>91 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
<p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p> <p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>92 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>6.1 Dépendant de la gravité de la faute</p> <p>6.2 Dépendant de la gravité de la faute</p> <p>6.3 Dépendant de la gravité de la faute</p> <p>7. Il est tout simplement interdit sur les lieux de travail et également dans les lieux adjacents au travail tels les stationnements. La politique est la même que les employés travaillent aux USA ou au Canada.</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
	<p>93 -</p> <p>1. Oui</p> <p>1.1 Oui</p> <p>2. Portée générale</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
	<p>Pas de réponse (10 répondants)</p>
	<p>94 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Portée restreinte</p> <p>3. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p>

Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique sur la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail?</p> <p>1.1) Si non, prévoyez-vous en instaurer une?</p>	<p>95 -</p> <p>1. Oui 2. Portée générale 3. Non 4. Non 5. Oui</p>
<p>2. Votre politique a-t-elle une portée restreinte (certaines catégories d'employés) ou générale (tous les employés)?</p>	
<p>3. Votre politique s'applique-t-elle en tout temps : pendant les heures de travail, pendant les activités exigées par la fonction et pendant les activités sociales défrayées par l'organisation (la soirée du temps des fêtes par exemple)?</p>	<p>96 -</p> <p>1. Oui 2. Portée restreinte 3. Oui 4. Oui 5. Oui</p>
<p>4. Votre politique s'applique-t-elle en tout lieu, que la personne travaille à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'organisation (par exemple dans les véhicules, les restaurants, etc.)?</p>	
<p>5. Votre politique présente-t-elle des solutions possibles à une personne qui pourrait souffrir d'une dépendance à l'alcool ou à la drogue (programmes de sensibilisation ou d'aide à l'employé)?</p>	<p>97 -</p> <p>1. Non 1.1 Oui 2. Portée générale</p>
<p>6. Votre politique dit-elle clairement que la violation d'une disposition est sanctionnée par des mesures disciplinaires allant, par exemple, du simple avertissement au renvoi?</p> <p>6.1) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un premier manquement.</p> <p>6.2) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un deuxième manquement.</p> <p>6.3) Si oui, indiquez la sanction imposée selon qu'il s'agit d'un troisième manquement.</p>	<p>98 -</p> <p>1. Oui 2. Portée générale 3. Oui 5. Oui</p>
<p>7. Commentaires supplémentaires concernant la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail</p>	<p>99 -</p> <p>1. Non 1.1 Non 2. Portée générale 3. Non 4. Non 5. Non</p>
Secteur d'activité	
	<p>100 -</p> <p>1. Non 1.1 Oui</p>
	<p>101 -</p> <p>1. Oui 2. Portée générale 3. Non 4. Oui 5. Oui</p>
	<p>102 -</p> <p>1. Oui 2. Portée générale 3. Oui 4. Non 5. Oui 6. Oui 6.1 Congédiement</p>
	<p>103 -</p> <p>1. Oui 2. Portée générale 3. Oui 4. Oui 5. Non</p>